

TEXTE D'ORIENTATION

2025 - 2026



PRÉAMBULE

L'année 2024-2025 a été marquée par une intensification du backlash masculiniste, orchestré par une extrême droite décomplexée qui instrumentalise les revendications féministes à des fins racistes. Le terreau de cette offensive réactionnaire a été préparé, en France, par une majorité présidentielle désintéressée des besoins et des problématiques des populations opprimées et vulnérables, en premier lieu les femmes, mais également les enfants, les personnes racisées et migrantes et les personnes précaires, toujours premières victimes de discriminations et de violences, et les premières à voir leurs conditions se dégrader quand les politiques se durcissent. Le recul des droits des femmes s'observe partout dans le monde, à travers une régression de l'accès aux droits reproductifs, une insécurité grandissante sur internet, en particulier sur les réseaux sociaux, et l'essor des prises de position masculinistes.

Face à la montée des discours réactionnaires, la mobilisation d'Osez le Féminisme n'a pas faibli. L'année passée a été riche en avancées, mais elle n'est qu'une étape sur le parcours pour une société féministe, solidaire et juste et un long chemin reste à parcourir. A cet effet, l'association s'est dotée cette année de trois priorités thématiques en 2025-2026 : lutter pour l'abolition du système prostitué et pornocriminel, faire vivre l'intersectionnalité et plaider pour une justice féministe.

1. LUTTER POUR L'ABOLITION DU SYSTÈME PROSTITUEUR ET PORNOCRIMINEL

Osez le Féminisme mène une lutte résolument abolitionniste en combattant les prostitués et les violences du système prostitutionnel, tout en soutenant les victimes de celui-ci. Nous considérons l'abolition de la prostitution et de la pornographie comme l'un des combats fondamentaux du féminisme pour mettre un terme aux violences sexistes et sexuelles. Depuis l'adoption de la loi de 2016 qui criminalise l'achat d'actes sexuels, nous n'avons de cesse de nous battre pour la protéger et garantir son application pleine et entière, mais aussi de la diffuser à l'échelle internationale. Osez le Féminisme est particulièrement engagée contre les violences sexuelles en ligne, notamment la forme filmée de la prostitution, la pornographie, qui sert d'alibi à de multiples violations des droits humains des filles et des femmes au niveau international et cible les plus vulnérables d'entre elles.

Aux côtés de la cinquantaine de victimes plaignantes, l'association est partie civile dans deux procès historiques contre l'industrie pornocriminelle française : l'affaire dite « Pascal OP » ou « French Bukakke » et l'affaire Jacquie et Michel. Dans le cadre de ces deux instructions, une vingtaine de producteurs, « acteurs » de pornographie, rabatteurs et diffuseurs ont été renvoyés pour viols, proxénétisme et traite des êtres humains devant la Cour criminelle départementale.

Sous la coordination de Céline Piques et de notre avocate Lorraine Questiaux, nous fournissons un accompagnement juridique, psychotraumatique et social à ces survivantes, pour lesquelles nous avons mis en place trois week-ends de libération de la parole, de sensibilisation féministe et de préparation aux procès.

Nous sommes aussi mobilisées sans relâche depuis plusieurs années sur un plaidoyer pour limiter la portée des plateformes pornographiques en France et instaurer, a minima, un contrôle d'âge efficace pour éviter que les enfants soient exposés à des images violentes qui conditionnent le développement de leurs modèles affectifs et sexuels et alimentent la reproduction de violences déshumanisantes à l'encontre des filles et des femmes.

La loi de 2020 qui impose que les sites pornographiques contrôlent la majorité de leurs utilisateurs est beaucoup trop faiblement appliquée. En mars 2024, le Conseil d'État, saisi par des entreprises propriétaires de plateformes pornographiques contestant la loi, a renvoyé trois questions préjudiciales à la Cour de Justice de l'Union Européenne. Engagée dans ce contentieux aux côtés de l'association Les Effrontées, Osez le Féminisme a produit des observations pour rappeler le caractère profondément délétère de la pornographie et son impact sur les enfants. La décision a été renvoyée en Grande Chambre, ce qui souligne le caractère crucial de cette question pour le droit des enfants, des femmes et de toute la société. L'issue de ce contentieux, attendue fin avril 2025, pourrait permettre de reconnaître la nocivité de la pornographie, d'encadrer sa diffusion, de déconstruire le discours de l'industrie pornographique et de donner à la France la pleine compétence pour bloquer ces sites au niveau national et européen. Notre action coordonnée continue ainsi de peser dans le débat public européen, en montrant l'émergence d'un consensus autour de la nécessité de protéger les mineurs de l'exposition à ces contenus. En parallèle, la Cour d'Appel de Paris a rendu le 17 octobre 2024 une décision historique : certains sites pornographiques, qui refusent de contrôler l'âge de leurs utilisateurs, seront enfin bloqués, une victoire en faveur du plaidoyer d'Osez le Féminisme.

La loi de 2020 a été complétée en 2024 par la loi SREN (Loi Sécuriser et Réguler l'Espace Numérique), qui inclut des amendements directement inspirés des propositions et analyses d'Osez le Féminisme, notamment le renforcement

des pouvoirs de l'ARCOM pour bloquer les sites pornographiques ne contrôlant pas l'âge des utilisateurs. Nous resterons vigilantes sur l'application de cette loi, prévue à partir du 11 avril 2025.

L'année 2024 a été riche en victoires en faveur de la lutte contre le système prostitueur et pornographique. À la suite d'une requête déposée en 2019, la Cour européenne des droits humains a conforté par une décision de juillet 2024 la loi française de 2016 sur la prostitution, confirmant le modèle abolitionniste comme le système qui garantit la meilleure protection pour l'ensemble des personnes prostituées et qui permet l'accès à leurs droits élémentaires.

En novembre 2024, suite à une plainte de l'une des plaignantes, Google a enfin été condamné par la justice pour ne pas avoir déréférencé promptement des vidéos de viols commis au sein de l'industrie pornocriminelle. Cette victoire reste toutefois insuffisante, car la justice n'a pas ordonné à Google le déréférencement systématique de toutes les copies des vidéos concernées. Cette décision suscite cependant un espoir pour les dizaines de victimes des affaires « French Bukakke » et Jacquie et Michel qui vivent un cauchemar sans fin : les vidéos des viols qu'elles ont subis il y a plusieurs années au sein de l'industrie pornographique circulent toujours librement sur internet. Pour lutter à leurs côtés, Osez le Féminisme a noué un partenariat avec l'association E-enfance, réputée pour son action de signalement des contenus illégaux sur internet.

Osez le Féminisme a fait passer sa stratégie de plaidoyer à l'échelle européenne avec l'organisation le 14 février 2024, à Strasbourg, d'un colloque international de grande ampleur sur l'exploitation sexuelle en ligne, en collaboration avec la Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes. Il a permis d'analyser les cybercrimes et de formuler des recommandations. Le colloque a donné la parole des expertes d'horizons variés : eurodéputées, ministres, représentantes d'associations, survivantes, etc. Le riche programme a permis d'aborder entre autres le rôle des nouvelles technologies dans l'exploitation sexuelle, la lutte contre la pédocriminalité en ligne et l'action par le droit. L'événement a fait salle comble et rencontré un franc succès, se confirmant comme un tremplin pour une action coordonnée contre l'exploitation et les violences sexistes et sexuelles en ligne. L'association prévoit de mettre en place un deuxième événement de ce type en 2025 ou 2026.

Une rencontre préalable avec des représentantes de la société civile internationale a mené à la diffusion de l'Appel de Strasbourg, qui propose 10 mesures pour une action forte et urgente contre les cyberviolences sexistes et sexuelles et l'exploitation sexuelle en ligne. En parallèle, l'association a mené une

campagne en faveur de l'adoption du règlement européen imposant aux hébergeurs une surveillance proactive des contenus pédocriminels en ligne.

En 2023 et en 2024, Osez le Féminisme a fait partie des représentant.es de la société civile à la Commission de la condition de la femme (CSW) pour porter la lutte contre le système pornocriminel au niveau des Nations unies. En 2025, pour la 69ème édition, le travail acharné des militantes de l'association a permis de mettre en place un événement officiellement parrainé par la France, mais aussi par le Mexique, la Suède et le Canada, pour lequel Osez le Féminisme a été représentée par ses porte-paroles Maina Cerniawsky et Aliénor Laurent. La conférence, construite en partenariat étroit avec La ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, Aurore Bergé, a porté sur l'exploitation sexuelle en ligne et les cyberviolences misogynes. Des spécialistes du monde entier ont développé leurs analyses sur le sujet. Les représentantes d'Osez le Féminisme ont également pris la parole lors de l'événement organisé par la Délégation aux droits des femmes du Sénat consacré aux violences pornographiques.

Enrichie par les expertises soulevées lors du colloque de février 2025 et de la CSW69, l'association va continuer d'explorer les nouvelles formes de marchandisation des corps des femmes, à l'intersection de la prostitution et de la pornographie, qui s'appuient sur les nouvelles technologies : camming, deepfakeporn, deepnude, flashing, contenus sur commande, vente de photos et de vidéos intimes sur les réseaux sociaux ou sur des plateformes dédiées comme Onlyfans, et usage de l'intelligence artificielle. Ces formes modernes d'emprise et d'exploitation, cette stratégie de dissimulation de viols de masse derrière une vitrine économique, qui ont lieu uniquement en ligne, sont extrêmement banalisées et glamourisées auprès des jeunes filles en particulier, mises en avant comme une source de revenus facile et inoffensive. Après le FeministCamp d'avril 2024 et l'arrivée de nouvelles militantes, le groupe de travail Abolition-porno-prostitution a relancé ses activités avec un double objectif : approfondir la formation des militantes, nécessaire pour garantir une compréhension solide des enjeux liés à l'abolition de l'exploitation des corps des femmes, et concevoir une campagne grand public sur les impacts de la pornographie sur nos sexualités. Cette initiative s'inscrit dans un objectif de sensibilisation massif autour des enjeux liés à l'abolition de la prostitution et de la consommation de pornographie.

Le renforcement de l'équipe salariée, enfin, va être moteur dans la structuration et la professionnalisation des efforts de communication et de plaidoyer d'Osez le Féminisme. Le recrutement en février 2025 d'Ursula Le Menn au poste de responsable de la communication a déjà permis d'insuffler un nouvel élan à

notre mobilisation sur les réseaux sociaux, où un travail de sensibilisation est mené en permanence sur le fond et en réaction à l'actualité. Cette création de poste a également facilité la poursuite des efforts de refonte du site internet de l'association afin de mettre en ligne, en français et en anglais, des ressources et outils d'analyse, de déconstruction et de plaidoyer afin de démocratiser entre autres la lutte contre la pornocriminalité et permettre au maximum de groupes militants, en France et à l'étranger, de nous rejoindre dans ce combat titanesque. Au printemps 2025, l'association a également ouvert un poste de chargée de plaidoyer, qui aura pour mission la construction et la coordination de la stratégie de plaidoyer de l'association et s'appuiera sur le réseau grandissant d'Osez le Féminisme pour continuer à porter la lutte contre l'exploitation sexuelle des filles et des femmes à l'échelle nationale et internationale.

2. FAIRE VIVRE L'INTERSECTIONNALITÉ

Osez le Féminisme comprend parmi ses 9 valeurs fondamentales l'intersectionnalité, un outil essentiel pour comprendre pleinement les ravages de plusieurs systèmes d'oppression qui s'accumulent et analyser les dynamiques d'interdépendance entre ces systèmes de domination dans les vies des femmes et des filles. L'intersectionnalité se met en œuvre en articulation avec l'universalité des droits de toutes les filles et les femmes, quelles que soient leur couleur de peau, leur origine, leur langue, l'existence d'un handicap, leur situation socioéconomique, leur orientation sexuelle, etc.

Dans le cadre de son plaidoyer abolitionniste en particulier, l'association a vocation à continuer et intensifier une analyse antiraciste à chaque niveau. Au-delà du constat que la majorité des femmes en situation de prostitution en France sont étrangères, nous aspirons à poursuivre un travail prenant en compte l'immense contribution des féministes antiracistes dans la lutte pour les droits des femmes. Pour ce faire, il est crucial d'interroger frontalement les systèmes coloniaux qui ont soit causé, soit largement contribué à la précarisation des femmes et des filles à travers le monde, ainsi que les violences fétichisantes et animalisantes qui prennent des formes particulièrement sadiques et extrêmes dans la pornocriminalité.

Cette analyse ne doit pas s'arrêter à la lutte contre le système prostitutionnel et pornographique. Le constat que l'imbrication des systèmes d'oppression manque souvent aux analyses et aux mobilisations féministes, y compris celles d'Osez le Féminisme, et que les voix des femmes racisées, en particulier, ne sont pas assez entendues, a motivé l'association à prioriser l'intersectionnalité dans ses actions comme dans son fonctionnement, à commencer par la formation de

ses militantes. Un premier espace de formation et d'échanges sur le thème de l'antiracisme a été mis en place à l'occasion du séminaire annuel du Conseil d'administration en 2023, avec un contenu créé par les membres du groupe Féminisme Antiraciste, qui incluait des éléments issus de la théorie afroféministe et féministe décoloniale et des témoignages de féministes racisées. Ce début de discussion collective a permis de poser les bases nécessaires à une intégration réelle du prisme antiraciste dans nos actions militantes. Les ressources partagées à cette occasion ont permis de sensibiliser les militantes de l'association aux multiples façons dont le racisme systémique, le colorisme et le colonialisme se manifestent dans les relations interpersonnelles ordinaires et dans nos actions militantes.

Le groupe de travail Féminisme Antiraciste met l'accent sur la formation des militantes et la déconstruction des systèmes coloniaux par un prisme féministe à travers des réflexions poussées sur des sujets clés comme l'islamophobie, le racisme systémique, le néo-colonialisme, les stratégies de racisation qui visent les Noir·es et Arabes en France et les discriminations structurelles subies par les filles et femmes non blanches dans le patriarcat. Il produit des analyses précieuses et est à l'origine de rendez-vous militants, comme un FeminisTalk, en octobre 2024, sur les défis du féminisme au Brésil et dans le monde, avec comme invitée Yasmin Morais, militante afroféministe.

Si l'antiracisme est une question cruciale, infuser l'intersectionnalité dans nos pratiques militantes demande également d'ouvrir également les yeux sur les autres axes d'oppression comme la classe, l'âge, l'apparence physique ou encore le handicap. Ces différents axes ont été pris en compte de façon plus régulière dans les actions de l'association. Parmi les événements qui ont permis de faire vivre l'intersectionnalité à Osez le Féminisme, on compte, lors du FeministCamp d'avril 2024, un atelier intitulé « Islamophobie et Féminisme » et deux semi-plénières « Extrême droite et instrumentalisation du féminisme » et « Faut-il abolir l'adoption internationale ? ». Les 15 ans d'Osez le Féminisme ont été l'occasion d'une table ronde sur les luttes féministes contre les conservatismes avec notamment des prises de parole de Nasteho Aden, militante afroféministe et conseillère municipale à Stains.

Des rendez-vous ont également eu lieu dans les antennes, notamment à OLF 17, qui a organisé en mars 2024 une conférence-débat sur l'intersection des luttes féministes avec les luttes de classes, aux côtés de l'autrice et militante Suzy Rojtman. OLF 35 a également abordé l'intersectionnalité sous différents angles à travers des clubs de lecture sur les luttes sociales et sur l'afroféminisme, ainsi qu'un cafémintiste sur la médecine, la discrimination raciale et l'instrumentalisation du corps des femmes. OLF 67 a organisé un club de lecture sur les lectures féministes intersectionnelles en février.

La lutte contre la montée de l'extrême-droite a été un sujet phare en 2024 en raison de la dissolution puis des élections législatives en France. Osez le Féminisme est ferme dans sa critique des discours réactionnaires et racistes qui visent notamment à présenter l'homme migrant comme un danger pour les femmes. Cette manipulation, qui instrumentalise le féminisme à des fins racistes et xénophobes, détourne l'attention de la réalité des violences sexuelles : 90% des victimes connaissent leurs agresseurs. L'impunité des agresseurs et la culture du viol sont des problèmes systémiques qui touchent toutes les sphères de la société. En plus de renforcer les stéréotypes racistes et d'occuler la réalité des violences masculines, ces discours prétendent protéger uniquement les femmes blanches et invisibilisent totalement les violences subies par les femmes racisées et/ou migrantes.

Osez le Féminisme a proclamé sa colère face au score inédit du Rassemblement national aux élections européennes de juin puis aux élections législatives qui ont suivi la dissolution de l'Assemblée nationale. Nous avons rappelé le danger que représente l'extrême droite pour la société, sans sous-estimer les dégâts de la politique menée par le parti majoritaire en France depuis 2017. Aux côtés de nombreuses associations, Osez le Féminisme a manifesté pour appeler à une union des gauches féministe, anti-raciste, décoloniale, anti-classiste, avec une politique claire contre la xénophobie, l'islamophobie et l'antisémitisme.

Osez le Féminisme s'exprime publiquement et continuera à le faire sur les thématiques touchant les femmes migrantes et racisées, telles que les politiques de destruction socio-économique de plus en plus fascisantes sur l'immigration, la suppression de droits des étranger·es comme l'aide médicale d'Etat, ou le contrôle vestimentaire des femmes et des filles, que ce soit par le biais de communiqués de presse ou par la sensibilisation de nos adhérentes et du grand public.

En 2025-2026, l'association s'inscrira dans la continuité du travail engagé par les militantes des années précédentes, en renforçant ses actions de sensibilisation et de formation. Elle mettra un accent particulier sur la nécessité d'une mobilisation accrue, notamment au sein des instances décisionnelles, face aux discriminations et aux violences spécifiques que subissent les groupes de femmes historiquement marginalisées. Des outils de lecture et d'évaluation des modes de fonctionnement et des actions militantes pour adopter une démarche effectivement intersectionnelle sont en cours d'élaboration. L'association s'efforcera d'écouter la voix des femmes concernées par l'imbrication de différents systèmes d'oppression et s'engage à agir face à des comportements ou paroles allant dans le sens de ces oppressions, surtout au sein de ses groupes militants.

Osez le Féminisme va chercher à nouer des partenariats avec des expertes et des associations pour approfondir ses connaissances, former ses militantes et préciser sa vision de l'intersectionnalité à travers ses enjeux, en s'appuyant notamment sur les réalités vécues en France par de nombreuses femmes exposées à l'imbrication de plusieurs systèmes d'oppression. La création de nouveaux postes salariés à la communication et au plaidoyer permettra enfin de porter ces analyses auprès des décideurs et du public et d'intégrer de façon plus systématique le prisme intersectionnel à nos actions militantes.

3. PLAIDER POUR UNE JUSTICE FÉMINISTE

Le groupe Féminisme et Justice d'Osez le Féminisme développe depuis plusieurs années une analyse féministe du système judiciaire en mettant en lumière les mécanismes qui organisent l'impunité des violences masculines. L'un d'eux est la pratique répandue de l'expertise psychiatrique et psychologique dans les affaires de violences sexuelles, notamment à travers ce que l'on appelle « l'expertise en crédibilité » des victimes.

L'expertise psychologique est un document rédigé par un·e professionnel·le de la santé mentale (psychologue ou parfois psychiatre) inscrit·e sur une liste officielle d'expert·es judiciaires et sollicité·e par un·e juge, un·e avocat·e, ou une autre autorité judiciaire. Elle a pour but d'apporter des éléments d'analyse psychologique et d'éclairer les juges sur la responsabilité pénale, la dangerosité, ou la personnalité d'une personne impliquée dans une affaire (auteur, victime, témoin, etc.). Le rapport qui en découle est versé au dossier de la procédure.

Dans les affaires de violence sexuelle, loin d'avoir pour objet principal d'évaluer la personnalité et la dangerosité des agresseurs présumés, ces expertises sont systématiquement sollicitées pour évaluer la « crédibilité » des victimes, et sont dans les faits bien souvent utilisées pour discréditer leur parole. Elles véhiculent des biais misogynes, ne s'appuient sur aucune démarche scientifique rigoureuse et deviennent ainsi un outil de maltraitance institutionnelle à l'encontre des victimes. Les femmes et les enfants victimes de violences se voient attribuer des troubles mentaux qui, au mieux, ne font l'objet d'aucun consensus au sein de la communauté scientifique, comme l'hystérie, la mythomanie ou le syndrome d'aliénation parentale.

Certaines expertises participent à une minimisation des faits, en s'appuyant sur des critères subjectifs comme le passé de la victime, son comportement ou ses réactions post-agression. De plus, la méconnaissance fréquente des

mécanismes psycho-traumatiques, en particulier de l'amnésie traumatique ou des témoignages tardifs, conduit nombre d'expert·es à interpréter à tort ces manifestations comme des signes de manipulation ou de mensonge. Ces pratiques délétères contribuent à une victimisation secondaire des femmes par une institution judiciaire censée les protéger qui remet parfois en cause jusqu'à l'existence des faits dénoncés.

En droit français, il n'existe à ce jour aucune obligation de formation spécifique pour les expert·es judiciaires. Certain·es expert·es sont ainsi totalement ignorant·es voire en rejet des fondements de la victimologie, des connaissances en psycho-traumatologie ou des principes d'écoute respectueuse des victimes.

Dans le cadre des travaux menés autour de la Loi-cadre intégrale contre les violences sexistes et sexuelles en 2024, Osez le Féminisme a proposé, aux côtés d'un collectif d'associations, de nombreuses mesures visant à réformer profondément le système d'expertise judiciaire. Ces propositions incluent la mise en place d'une formation obligatoire et spécialisée pour les expert·es intervenant dans les affaires de violences sexuelles ainsi que la création d'un système d'accréditation temporaire permettant une évaluation régulière des expert·es. La mise en place de règles déontologiques strictes est également essentielle, notamment pour garantir la suspension immédiate des expert·es mis·es en cause pour des faits de violences sexuelles, et la radiation définitive de celles et ceux condamné·es. Enfin, le collectif est favorable à la constitution d'une instance indépendante composée de magistrat·es ayant développé une expertise dans les dossiers de violences sexuelles, de médecins formé·es à la prise en charge des victimes de violences sexuelles et d'associations spécialisées dans l'accompagnement de victimes, afin de statuer sur la compétence des expert·es et leur radiation éventuelle. La Loi-cadre intégrale appelle également à abandonner toute référence au « syndrome d'aliénation parentale », une théorie pseudo-scientifique inventée par un ardent défenseur de la pédocriminalité et utilisée par de nombreux expert·es pour disqualifier la parole de l'enfant et du parent protecteur, très souvent la mère, dans les cas de violences intrafamiliales.

En 2025-2026, Osez le Féminisme va non seulement poursuivre le travail de plaidoyer en faveur des propositions de la Loi-cadre intégrale, notamment sur les expertises judiciaires, mais également aller plus loin en développant un plaidoyer à partir du travail du groupe thématique Féminisme et Justice. L'objectif visé est d'établir une liste de bonnes pratiques à développer en France concernant les expertises psychologiques et psychiatriques judiciaires en matière de violences sexuelles, et une liste de pratiques à éviter, en s'inspirant de ce qui se fait dans d'autres pays. Ce travail s'appuie sur des recherches

académiques, des analyses juridiques, et l'expertise d'un réseau de praticien·nes du droit, de professionnel·les de la santé mentale et de militant·es féministes. L'association pourra ensuite porter ces revendications auprès des parlementaires et du monde politique.

Parallèlement, une analyse de la liste des expert·es psychologiques et psychiatriques judiciaires inscrit·es auprès des Cours d'appel est en cours, récoltant des données telles que l'âge, le sexe, la profession, le parcours de formation et l'obédience théorique (psychanalyse, TCC, etc.). L'enjeu est de mieux comprendre qui sont les expert·es judiciaires aujourd'hui, et dans quelle mesure leur profil peut influencer la teneur de leurs expertises dans les affaires de violences sexuelles, ce qui contribuera à établir un état des lieux critique de la situation et avancer des propositions.

Enfin, le groupe a pour objectif une campagne de vulgarisation auprès du grand public sur ce sujet technique et méconnu, pourtant au cœur des procès pour violences sexuelles. En décembre 2024, un premier FéminisTalk consacré aux angles morts médiatiques du procès de Mazan parmi lesquels figure le rôle des experts, a vivement intéressé les participant·es et motivé de nouvelles militantes à prendre part au travail d'analyse du groupe. Nous souhaitons mettre en place le maximum de rencontres militantes sur le sujet et multiplier les publications sur les réseaux sociaux, dans le journal de l'association et alerter les journalistes par le biais de communiqués de presse réguliers.

Ce travail d'analyse, de plaidoyer et de sensibilisation sur les expertises psychologiques et psychiatriques s'inscrit dans la continuité de nos travaux sur la critique de la prise en charge judiciaire des affaires de violences sexistes et sexuelles et contribue aux efforts de l'association pour une justice égalitaire et respectueuse de la parole des victimes.

OSEZ
LE FÉMINISME

